

# IV CONFÉRENCE MONDIALE DE L'ORGANIZATION MONDIALE DES PARLEMENTAIRES CONTRE LA CORRUPTION (GOPAC)

En collaboration avec le Sénat du Mexique

11-13 mars 2011

## Déclaration de Mexique, sommaire des projets de résolutions et notes préparatoires du Secrétariat - Rapport Final -

### Table des matières

Déclaration de Mexique.....	1
Sommaire des projets de résolutions.....	2
Notes préparatoires.....	6
Groupe Mondiale de Travail : CNUCC.....	6
Groupe Mondiale de Travail : Surveillance parlementaire.....	8
Groupe Mondiale de Travail : Éthique et code de conduite parlementaires.....	12
Groupe Mondiale de Travail : Lutte contre le blanchiment d'argent.....	14
Plus grande mobilisation des membres.....	16
La programmation harmonisant.....	18
Développement des sections nationales.....	20
Enjeux de financement de la GOPAC.....	21
Réseau des Femmes de GOPAC.....	23
Mobilisation des citoyens.....	27

## Déclaration de Mexique

Nous, les membres des parlements de quarante-six pays, réunis à la IV<sup>e</sup> Conférence de l'Organisation mondiale des parlementaires contre la corruption (GOPAC), réunis à Mexico du 11 au 13 mars 2011, reconnaissons et remercions la ville de Mexico pour son leadership et de bien avoir bien accepté d'être les hôtes de notre rencontre.

Cette rencontre a eu lieu à un moment où des événements sans précédent se déroulent en Afrique du nord et au Moyen Orient, un soulèvement populaire qui prend racine dans la mauvaise gestion et la corruption. Ces événements sont un exemple des conséquences négatives énormes de la corruption et de son impact sur la pauvreté et la gouvernance.

Nous comprenons les énormes attentes et les demandes croissantes des peuples de partout pour une participation des citoyens, une plus grande transparence et l'imputabilité. Ainsi, nous réaffirmons notre engagement à prévenir et à lutter contre la corruption par les moyens démocratiques à notre disposition.

Nous réaffirmons le rôle essentiel des parlements et des parlementaires de refléter la volonté des peuples de maintenir les gouvernements imputables et d'adopter des lois et des politiques conformes à la Convention des Nations Unies contre la corruption (CNUCC).

Nous croyons que la GOPAC occupe une place unique pour aider les parlementaires à bâtir la volonté politique pour agir et leur offrir les compétences et les outils nécessaires pour prévenir et lutter efficacement contre la corruption. Nous, de la GOPAC avons obtenu des résultats importants à ce jour, et nous avons un plan d'action, dont les éléments clés qui suivent:

1. élargir le réseau des membres de la GOPAC et les aider à établir des chapitres actifs additionnels de parlementaires de pays, pour leur permettre de jouer un rôle efficace dans la prévention et la lutte contre la corruption;
2. établir et habiliter un réseau de femmes parlementaires de la GOPAC;
3. mettre en œuvre les plans élaborés développés par les groupes de travail mondiaux de la GOPAC (GTM):
  - Mise en œuvre et surveillance selon la CNUCC
  - Système de conduite et d'éthique parlementaire
  - Surveillance parlementaire
  - Lutte contre le blanchiment d'argent
  - Participation de la société
4. aider les parlementaires à évaluer l'efficacité de leur rendement selon les points de référence développés par la GOPAC; et
5. engager le public par l'entremise de tous les moyens de communication disponibles et renforcer les liens de la GOPAC avec ses partenaires, pour les amener à comprendre les énormes coûts liés à la corruption et le rôle des parlements et des parlementaires dans la prévention et la lutte contre la corruption.

## Sommaire des projets de résolutions

### 1: GTM- CNUCC

- Continuera d'établir des chapitres dans le pays signataires de la CNUCC et dans lesquels les parlementaires visent à contribuer à sa mise en application effective.
- Contrôlera l'effort de surveillance mondiale de capacités et de rendement parlementaires, tels que libellé dans les positions de principe et les indices de références de la GOPAC.
- Contrôlera l'effort de surveillance mondiale de capacités et de rendement parlementaires, tels que libellé dans les positions de principe et les indices de références de la GOPAC.
- Explorera la possibilité d'incorporer la lutte internationale contre la subornation dans la boîte à outils PNUD-GOPAC, ainsi que d'autres moyens d'appui à la mise en application de la Convention de l'OCDE contre la Corruption (Transnationale).

### 2 : Le GTM- SP de la GOPAC fera la promotion:

- de la surveillance du respect de la CNUCC;
- de la surveillance des contrats d'exploitation de ressources publiques, en mettant l'accent sur :
  - la version finale de contrats signés permettant l'extraction de ressources, qui devrait être rendue publique sans restriction ;
  - les conditions d'exploitations, qui devront être inscrites dans une législation qui refléterait les termes et conditions clefs de contrats modèles à établir pour transiger les actifs publics ;
  - l'analyse fréquente de contrats et la surveillance de leurs mises en application afin de s'assurer que les entreprises et les gouvernements respectent leurs engagements;
- Au niveau régional et national, l'identification de besoins de formation en surveillance spécifiques et l'édification de partenariats avec les experts et les bailleurs de fonds;
- Initier la préparation de directives à l'attention de parlementaires sur le contrôle du respect des conditions d'approvisionnement.

### **3 : Le GTM-ECCP**

1. se réjouit de la publication du Guide sur l'éthique et la conduite parlementaire (Le Guide), tel que résolu à Arusha et au Kuwait;
2. encourage tous les parlementaires, en particulier les chapitres et membres de la GOPAC, à utiliser le guide et, ou cela est nécessaire, développer ou établir davantage des régimes de conduite et d'éthique appropriés et efficaces dans leurs pays respectifs;
3. maintenir le GTM-ECCP afin de développer davantage son mandat et, en particulier:
  - a. surveiller l'utilisation du guide;
  - b. régionaliser les approches et offrir de l'aide ou cela est possible;
  - c. développer une 'communauté de pratique' internationale pour les systèmes d'éthique et de conduite parlementaire;
  - d. accroître la bibliothèque sur l'éthique et la conduite, y compris les codes et la législation, les bonnes et mauvaises pratiques, et les études de cas;
  - e. en se fondant sur l'expérience, développer davantage le Guide;
  - f. développer un outil d'évaluation pour les systèmes existants d'éthique et de conduite.

### **4 : Le GTM- LCBA**

- Complétera et distribuera le Guide d'action destiné aux parlementaires, ainsi que le Plan stratégique,
- Approuvera la version mise-à jour de l'énoncé de politique ainsi que celle afférente à la section LCBA de la boîte à outils du *PNUD-LA GOPAC sur la Surveillance et l'évaluation*.

### **5: Pour une plus grande mobilisation des membres – La GOPAC :**

- établira comme activité continue le programme de Surveillance de la GOPAC. Pour cela, il conviendrait de commencer à obtenir des rapports nationaux de pays qui n'ont pas encore répondu, par la suite d'initier un processus annuel de mise à jour qui documenterait les forces, les faiblesses, les améliorations, les priorités et les initiatives à venir ; et
- Il n'y avait pas de mise en application du code de conduite de la GOPAC et les pratiques régulières de renouvellement de l'adhésion n'étaient pas en place.

### **6 : La Programmation harmonisée**

- Le Conseil de LA GOPAC devra mettre sur place des procédures aux fins d'harmoniser sa programmation, afin qu'elle reflète d'une part son programme mondial et ses positions

de principes, et d'autre part une mise à jour annuelle et informée d'évaluations nationales.

- Chercher des relations de partenariat, avec les partenaires principaux qui mettent en application des initiatives d'améliorations de la gouvernance au cours desquelles ils appuient ou font la complémentarité du programme mondial harmonisé de LA GOPAC. Cela pourrait aider les mesures correctives que les Sections jugeraient utiles.
- Le Comité exécutif devra offrir un appui actif aux propositions faites par les Sections régionales et qui répondent aux engagements de politique et au plan mondial de la GOPAC.

### **7: Développement des Sections nationales**

- La GOPAC se doit de reconfirmer l'importance des sections nationales en continuant à encourager les sections régionales à appuyer la création de sections nationales au sein de leurs régions, mais aussi elle se doit d'encourager l'Exécutif mondial et son Secrétariat à appuyer la création de sections nationales là où il n'y pas encore de sections régionales opérationnelles; et
- Afin d'appuyer ce travail, le Secrétariat Mondial se doit d'établir une composante distincte, sur son site web qui guiderait le cadre de développement de sections et opérations, et qui contiendrait un résumé de pratiques efficaces.

### **8: Enjeux de financement de la GOPAC**

#### **LA GOPAC:**

- Maintiendra l'Indépendance financière des sections régionales, mais développera un programme intégré, montrant comment les activités régionales et mondiales appuient les améliorations de conditions nationales;
- Visera à maintenir l'appui du Gouvernement Canadien pour la programmation de base, néanmoins, en cas d'échec sur ce front, trouvera un autre pays pour commanditer le Programme et le Secrétariat mondial; et
- Inclura, au sein du Secrétariat mondial, une expertise en appui aux initiatives de levées de fond des sections nationales, quand celles-ci sont alignées sur le plan mondial (c'est-à-dire le plan qui intègre l'appui des activités des groupes de travail mondiaux et des sections régionales aux sections nationales -tel que préconisé par la GOPAC).

## **9: Pour le Réseau des femmes de LA GOPAC**

LA GOPAC est disposée à poursuivre la création et le financement d'un réseau de femmes de la GOPAC, composé de parlementaires actifs et retraités et de partenaires d'appui, qui incluraient des parlementaires hommes, des agences internationales, des représentants de sociétés civiles et autres universitaires.

## **10: L'Approvisionnement**

De par leur rôle de surveillance, les parlementaires ont la responsabilité de renforcer la confiance de leurs citoyens dans le processus d'acquisition public. Ils doivent s'assurer que les acquisitions s'effectuent de façon efficace, avec ouverture et transparence. Ce processus doit être effectué avec imputabilité et éthique, et être en mesure de résister à l'examen public.

## Notes préparatoires

### Groupe Mondiale de Travail : Convention des Nations-Unis Contre la Corruption (CNUCC)

**DESCRIPTION:** Ce groupe de travail vise à faire un lien entre la mise en application de la CNUCC, la vérification et le contrôle de la dite mise en œuvre et les positions de principe de GOPAC, la boîte à outil PNUD-GOPAC et le programme de surveillance. Cet atelier offre aux participants l'opportunité d'accéder aux plus récentes mises à jour sur l'élaboration de la CNUCC, et de mieux comprendre les obligations des délégations nationales à la conférence des Etats Parties. Les participants se verront encouragés à faire des commentaires sur l'exécution de la CNUCC dans leurs pays respectifs et sur le rôle que jouent les parlementaires dans ce contexte.

Nous prévoyons des exposés de l'ONUSC (à confirmer), du PNUD et du MAECI du Canada.

**Sujets à être débattus :** Les défis actuels et les enjeux ci-après auxquels font face ce groupe de travail

- **Conférence des Etats Parties au Maroc en 2011 et au Panama en 2013:** Comment s'assurer que les parlementaires soient bien informés au sujet de la CNUCC et qu'ils fassent parti de leurs délégations nationales ? Aussi, de quels sujets peut-on débattre aux réunions parallèles de parlementaires au Maroc?
- **Surveillance:** Comment mobilise-t-on les parlementaires au sein du mécanisme de vérification de la CNUCC et d'examen de ses constatations et de celles de rapports de conventions connexes?
- **Rendement du parlement et des parlementaires:** Les assemblées législatives sont engagées dans la mise en application de la CNUCC. Comment est ce que la boîte à outil et le programme de surveillance y contribuent-ils, tout en servant de catalyseur, d'instrument d'apprentissage et source d'information?
- **Partenariat et reconnaissance:** Quoique les partenariats avec la société civile et les agences internationales évoluent de manière positive, les activités du GMT sont nécessaires afin de mobiliser les gouvernements, d'obtenir auprès d'eux, auprès d'autres organisations parlementaires, auprès du secteur privé et des divers fondations, une reconnaissance du statut de « solution » des parlementaires dans le cadre de la gouvernance. Ceci sous-entend une approche élargie des partenariats des secteurs publics et privés (3P), dans laquelle le secteur public engloberait les parlementaires. Comment peut-on réaliser cela de manière optimale?

- **Harmonisation:** Comment peut-on financer les activités régionales afin de relier le travail du GMT, les efforts régionaux et mondiaux, tout en établissant des réseaux de parlementaires qui peuvent mettre sur pied des coalitions qui mèneraient à des actions? De telles activités ont eu lieu en Amérique Latine, en Afrique de l'Ouest et en Asie du Sud Est. D'autres régions présentent des défis de financement. Aussi, l'APNAC a créé des GTM régionaux. Est-il possible de faire pareil dans d'autres zones géographiques du monde ?
- Notre programme de surveillance confirme qu'il y a peu de soutien disponible pour **le renforcement et la formation parlementaire en appui à la CNUCC**. Comment optimiser notre collaboration avec les agences internationalisées et les donateurs pour renforcer les capacités parlementaires régionales et nationales?

### Projet de résolution (PROPOSÉ) :

#### Le GMT-CNUCC

- Continuera à établir des chapitres dans les pays signataires de la CNUCC et dans lesquels les parlementaires visent à contribuer à sa mise en application effective.
- Contrôlera l'effort de surveillance mondiale de capacités et de rendement parlementaires tels que libellé dans les positions de principe et les indices de références de GOPAC.
- Mobilisera les membres de GOPAC, ainsi que d'autres parlementaires dans le cadre du processus officiel d'examen de la CNUCC et dans celui des conventions internationales connexes.



## Groupe mondial de travail : Surveillance parlementaire

### DESCRIPTION

Ce GMT a un [Manuel](#) et des positions de principes bien détaillées. L'objectif principal ici est, à travers l'utilisation du Manuel et en faisant un suivi des résultats obtenus, de répondre aux besoins spécifiques liés au contrôle, et ce par l'entremise d'ateliers régionaux et de formations auxquels participeraient de nombreux intervenants. Ces rencontres devraient déboucher sur la création d'outils de base et de guides spécifiques aux dites régions. Les participants à ces ateliers seront encouragés à faire des commentaires sur l'application de la surveillance dans leurs pays. L'atelier mettra l'accent sur la surveillance parlementaire des contrats d'industries extractives. Notons que la transparence des revenus générés par l'exploitation des ressources publiques fut ajoutée aux domaines par ce GMT lors de leurs rencontres antérieures. Des exposés du Revenue Watch Institute et de l'Institut de la Banque Mondiale sont prévus à l'ordre du jour.

### THEMES DE DISCUSSIONS

- Quel est, pour le GOPAC, le meilleur moyen de promotion de **la surveillance de ressources publiques**? Quel type de formation ou d'orientation faut-il aux parlementaires?
- Notre rapport de surveillance confirme une **faible surveillance dans beaucoup de pays**. Comment peut-on remédier régionalement à cette situation? A-t-on besoin d'approches différentes selon que l'on ait affaire à un système Présidentiel ou à un système Westminster?
- En plus de la surveillance de la CNUCC et de la transparence des revenus générés par l'exploitation des ressources, au niveau mondial et en particulier aux niveaux régionaux, **quels autres enjeux clés doivent être abordés par ce GMT**? Il sera demandé aux participants de faire des commentaires sur la liste suivante et d'ajouter des points à être considérés. Notre programme de surveillance fait état d'intérêts pour l'existence de postes jouissant d'une indépendance budgétaire entre autres. D'autres sujets relevés lors de rencontres antérieures sont : la surveillance de l'aide au développement; les thématiques de cadre d'approvisionnement et de contrôles financiers; le rôle du comité des comptes publique et la surveillance des traités internationaux. Le concept de surveillance détaillé sera plus disponible sur notre site web peu avant la rencontre.
- Quel serait la meilleure manière de lancer une **initiative de surveillance en Amérique Latine**?
- Quels partenariats sont requis aux niveaux de pays au delà des IR et des IM?

### PROJET DE RESOLUTION (PROPOSÉ):

Le **GMT-SP** de GOPAC fera la promotion:

- De la surveillance du respect de la CNUCC;
- De la surveillance des contrats d'exploitations de ressources publiques, en mettant l'accent sur

- La version finale de contrats signés permettant l'extraction de ressources, qui devrait être rendue publique sans restriction
- Les conditions d'exploitations, qui devront être inscrites dans une législation qui refléterait les termes et conditions clefs de contrats modèles à établir pour transiger les actifs publics
- L'analyse fréquente de contrats et la surveillance de leurs mises en application afin de s'assurer que les entreprises et les gouvernements respectent leurs engagements;
- La mise en œuvre de bureaux indépendants chargés du budget ou de responsabilités ; selon le besoin;
- Au niveau régional et national, l'identification de besoins de formation en surveillance spécifiques et l'édification de partenariats avec les experts et les bailleurs de fonds;
- Initier la préparation de directives à l'attention de parlementaires sur le contrôle du respect des conditions d'approvisionnement.

## **Ressources naturelles publiques et transparence de contrats**

### **Contexte**

Les notes et la résolution qui suivent s'inscrivent dans le cadre des positions de principes adaptées par les membres de GOPAC à la conférence mondiale, tenue au Kuwait en novembre 2009, à savoir: " Le GOPAC croit que tous les revenus générés par des ressources appartenant à l'état doivent être utilisés dans l'intérêt publique et doivent être reflétés, de manière transparente, dans les comptes publics du gouvernement."<sup>1</sup><sup>[1]</sup>

L'énoncé de principe qui suit a été élaboré conjointement avec l'Institut Revenue Watch, une organisation que GOPAC voit comme un partenaire clef et qui a travaillé avec ses sections en Tanzanie, au Zimbabwe, au Yémen, au Liban, au Maroc, en Jordanie et au Kuwait (Matteo – d'autres??).

### **Énoncé de principes**

GOPAC croit que les termes de contrats d'extraction de ressources publiques doivent être rendus publics aux citoyens afin d'assurer un contrôle efficace des dites ressources qui sont limitées, ainsi que des revenus qu'elles génèrent, et ce pour le bien public.

Les contrats établissent:

- les termes finaux pour assurer qu'un pays gagne suite à l'extraction de ressources; et
- des mesures qui mitigent l'impact négatif sur les communautés et sur l'environnement.

---

<sup>1</sup><sup>[1]</sup> [http://www.gopacnetwork.org/Docs/kuwait/Declaration\\_and\\_new\\_resolutions%20ENG.pdf](http://www.gopacnetwork.org/Docs/kuwait/Declaration_and_new_resolutions%20ENG.pdf)

Ils contiennent les termes et conditions qui ne sont pas disponibles, d'habitude, sur d'autres instruments juridiques tels que les lois et règlements. Ils peuvent même contrevenir à la législation nationale, ou contenir des clauses de stabilisations qui permettent que les projets d'extractions approuvés puissent outrepasser des exigences de lois nationales, telles que le paiement de nouvelles taxes ou le respect d'exigences environnementales. C'est souvent le cas quand les contrats sont tenus secrets. Conséquemment, les contrats sont plus proches de lois ou des traités que d'accords commerciaux, ce qui rend le secret des contrats problématique dans une démocratie parlementaire.

Une divulgation complète des contrats principaux, ou des termes pertinents des dit contrats, est une pratique dans de nombreux pays parmi lesquels le Liberia, le Pérou, et les États-Unis. A moins que les contrats ne soient divulgués, le parlement et les citoyens ne peuvent pas faire, de manière adéquate, le travail de surveillance du secteur d'extraction de ressources et assurer ainsi que le pays reçoivent leur part de profits générés. La disponibilité de modèles de contrats ou de contrats types contenant des termes clefs, énonçant des conditions, pourrait aider à réduire les suspicions soulevées par les clauses secrètes, et ainsi simplifier la négociation de contrats individuels et le contrôle de ceux-ci par le parlement. Ces modèles, en plus de la loi, pourraient aider à minimiser la portée et les conditions des termes inadéquats. Alors, la divulgation de contrats sera cruciale pour assurer le respect de la loi et pour veiller à ce que les revenus générés par les ressources soient maximisés.

La transparence des contrats :

- facilitera la surveillance du respect de l'environnement et des obligations sociales. Des domaines que le parlement, la société civile et les citoyens sont en position de surveiller, tout comme le pouvoir Exécutif;
- fournira des incitatifs pour améliorer la qualité de contrats: les cadres du gouvernement seront découragés à voir des attitudes visant la recherche d'intérêts propres si les contrats sont soumis au regard du public. Au fil du temps ils renforceront leurs capacités de négociations en accédant et en se référant aux contrats d'ailleurs. Cela réduirait le risque de signature d'accords qui s'éloigneraient considérablement de pratiques exemplaires d'autres pays; et
- accroîtra la stabilité des investissements pour les entreprises d'extractions en les orientant vers des accords plus équilibrés dès le début, réduisant ainsi la pression publique pour une renégociation de contrats, ce qui arrive lors de la montée de prix des matières et lors de l'accroissement des profits d'entreprises. Les pays qui publient les contrats d'extractions de ressources, tels que les États Unis et le Pérou ont réussi à avoir des entreprises d'extractions à la fois de larges investissements et l'établissement de relations à long termes.

## Résolutions (PROPOSÉ)

- La version finale signée des contrats d'extraction de ressources devrait être divulguée au public général.
- Les conditions de l'extraction devraient être inscrites dans la législation et dans des modèles de contrats qui incluraient les conditions et les termes clefs.

Les parlements devraient analyser fréquemment les contrats et surveiller leurs mises en application pour s'assurer que les gouvernements et les entreprises respectent les engagements pris.

## **GROUPE MUNDIAL DE TRAVAIL : Ethique et code de conduite parlementaires (Immunité Parlementaire)**

### **DESCRIPTION**

En partenariat avec la Westminster Foundation for Democracy (WFD), le **Manuel** sur l'éthique et le code de conduite parlementaire fut publié en Novembre 2009. Plus récemment, le président de ce GTM salua l'initiative du GRECO, qui visait à inclure la prévention de la corruption dans les assemblées parlementaires dans le cadre de sa quatrième ronde d'évaluation. Un document de conception sur le partenariat avec la FMD et d'autres intervenants est en cours. Il sera disponible avant la conférence. Dans cet atelier, les participants seront offerts un aperçu du contenu du Manuel. Aussi, ils seront encouragés à faire des commentaires sur les principes d'éthiques et de déontologie en vigueur dans leurs pays respectifs.

### **Thèmes et enjeux à être discutés**

- ☐ Un des objectifs de GOPAC est d'accroître la confiance publique envers les parlementaires- une étape importante si les parlementaires doivent jouer un rôle efficace dans la prévention de la corruption. Le respect des principes d'éthiques peut jouer un rôle important dans la fortification de cette confiance. Bien entendu le **comportement** est primordial. C'est-à-dire que les parlementaires comprennent et jouent leurs rôles démocratiques, à savoir celui de représentation, de surveillance et de législateur. Les membres de GOPAC ont remarqué que certains parlementaires ne comprennent pas bien ces rôles. Ce groupe de travail doit-il ajouter à ces travaux le critère de comportement dans le cadre des rôles démocratiques ?
- ☐ Des événements couronnés de succès, organisés dans le cadre du Manuel, ont eu lieu dans les régions Arabes et Africaines. L'enjeu pour ce GTM est **d'organiser et de financer**, au niveau régional des ateliers sur le manuel, afin de le « domestiquer » pour qu'il réponde aux besoins spécifiques du pays.
- ☐ Comment le faire et quels partenariats sont requis?
- ☐ Comment bien surveiller le respect de normes éthiques et l'évolution des comportements?
- ☐ Au niveau régional comment procéder à **la sensibilisation et à la vulgarisation** du public ? Notre rapport de surveillance suggère que les citoyens n'ont pas une bonne compréhension de ce domaine. Dans certains pays ils ne l'ont pas du rôle réel des parlementaires non plus.
- ☐ Quels **autres domaines** spécifiques, non inclus dans le manuel, faut-il élaborer pour renforcer la bibliothèque sur le comportement éthique et le code de déontologie?

- ☐ Exemples : règles relatifs au comportement personnel des parlementaires et aux relations entre les groupes politiques. Relations qui pourraient s'inscrire dans le cadre des règles parlementaires; ou qui pourraient protéger les parlementaires d'abus d'influences ;tel que préconisé par le Manuel. Et ce au lieu de réglementer leurs relations avec les groupes de pressions ou les lobbyistes, ou parfois même l'interdire comme c'est le cas dans certains pays. Lors de la rencontre organisée par le GRECO, le président de la session remarqua que le lobbying faisait partie de la vie politique et qu'ils était important de retenir que ce ne sont pas seulement le lobbyistes et autres groupes d'intérêts qui cherchent à faire de la pression sur et à influencer les parlementaires, mais aussi le gouvernement. Celui ne saurait être assujetti aux mêmes règles et restrictions.

## **Projet de RESOLUTIONS (PROPOSÉ)**

### **Le GTM-ECCP**

- Encouragera tous les membres et toutes les sections à faire usage du manuel sur l'éthique et le code de conduite parlementaire du GOPAC et de la Foundation Westminster. Cela servira à établir, outiller, développer et appuyer un régime de respect des normes éthiques et du code de conduite au sein de leurs parlements nationaux.
- Travaillera en partenariat avec la Westminster Foundation on Democracy et autres intervenants afin de
  - faire un suivi de l'usage du Manuel et identifier les régions et les pays qui bénéficieraient de formations de parlementaires qui mèneraient à une réforme des normes éthiques et du régime de conduites;
  - régionaliser les directives et les points de vue; et
  - étoffer la bibliothèque traitant de l'éthique mondiale et le code de conduit afin de répondre aux besoins et problématiques identifiés par les parlementaires.

## **GROUPE MONDIAL DE TRAVAIL : Lutte contre le blanchiment d'argent**

**Enjeux :** lors de la conférence nous apprécierons des commentaires et des conseils sur

- ☐ Un projet de **Guide d'actions pour la lutte contre le blanchiment d'argent à l'intention des Parlementaires**. Il est conçu suite aux directives prises lors de la rencontre visant à renforcer les travaux du Groupe Mondial de Travail GOPAC-LCBA tenu au mois de septembre 2010 ; et
- ☐ Un projet de **Plan Stratégique** pour les membres du groupe de travail, afin qu'ils mettent en application les lignes directrices du Guide d'Action, et ce en collaboration, au niveau régional, avec les parlementaires de pays membres de sections, et au niveau mondial, avec des agences spécialisées pertinentes.

**POINTS A CONSIDERER ET ACTIONS PRESENTES:** L'Organisation Mondiale des Parlementaires Contre la Corruption (GOPAC) est engagée dans la lutte contre le blanchiment de fonds issus de corruptions, et préconise le rapatriement de biens volés, ces deux facettes s'inscrivent dans le cadre de son action en faveur de gouvernements sans corruption.

En vu de ceci, un Groupe de travail mondial GOPAC-LCBA, tint une réunion, du 29 au 30 septembre, 2010 au siège de l'OCDE à Paris, France, sous les auspices du secrétariat du GAFI. La rencontre avait pour but le lancement d'un effort soutenu afin de développer des outils, des techniques et du matériel qui appuieraient les parlementaires, de partout, dans l'instauration et le contrôle de leurs régimes nationaux de lutte contre le blanchiment d'argent. Les représentants du secrétariat du GAFI, de l'équipe LCBA/star, du FMI, de l'ONUUDC et de la Banque Mondiale ont présenté des exposés sur leurs activités et leurs ont porté assistance lors de leurs délibérations.

La réunion de septembre 2010 donna lieu à certains acquis (voir Annexe) , parmi lesquels un accord pour publier un **Guide d'Action** destiné aux parlementaires dans le cadre de leur lutte contre le blanchiment de fonds issus de la corruption et pour le renforcement de partenariat de travail entre les agences expertes.

Les travaux sur le **Guide d'Action** et sur le **Plan Stratégique** débutèrent peu après la réunion du GTM en septembre 2010, afin que les membres du groupe de groupe de travail puissent les présenter à la Conférence Mondiale. D'autres activités menées par le GMT-GOPAC au fil de l'année écoulée sont décrites dans l'annexe à ce document.

**ACTIONS POSSIBLES:** Un nombre d'activités importantes sont prévues à l'ordre de jour de la Conférence Mondiale et au-delà. A la Conférence Mondiale il y aura 1) l'examen d'un projet de Guide d'Actions

destiné aux parlementaires sur la lutte contre le blanchiment de fonds issus de la corruption, commentaires des participants et approbation du guide par la Conférence 2) L'examen et l'approbation d'un Plan Stratégique pour les membres du groupe de travail, afin qu'ils commencent la présentation régionale du Guide d'Action, en collaboration avec les parlementaires et leurs sections. Et au niveau mondial, en partenariat avec les agences ayant l'expertise pertinentes, 3) l'examen et l'approbation d'une position de principe, mise à jour, du GOPAC contre le blanchiment d'argent qui offrirait de meilleurs liens avec la CNUCC (ONUDC) 2[1].

Suite à la conférence, 1) la mise en œuvre du Plan Stratégique pour les membres du groupe de travail, afin qu'ils commencent la présentation régionale du Guide d'Action, en collaboration avec les parlementaires et leurs sections. Et au niveau mondial, en partenariat avec les agences expertes pertinentes ; et 2) afin de refléter les positions de principes présentes de luttres contre le blanchiment d'argent du GOPAC, faire mettre à jour le chapitre sur la Lutte contre le Blanchiment d'Argent de la trousse d'autoévaluation du PNUD/GOPAC,

**Projet de résolution GMT- LCBA (PROPOSÉ) :**

- ☐ Compléter et distribuer *Guide d'Action destiné aux parlementaires*;
- ☐ Développer un *Plan Stratégique* pour la mise en application des directives du *Guide d'Action*

---

2[1] The GOPAC/UNDP '[Boite à outil destiné aux Parlementaires](#)' du GOPAC/PNUD est basée sur les **cinq positions de principes** et priorités que les parlementaires ont identifiées pour améliorer leurs capacités et rendements dans le cadre de la prévention de la corruption. Ces positions de principes et priorités furent approuvées par les membres du GOPAC lors de leur conférences mondiale, tenue au Kuwait en novembre 2008.



## Plus grande mobilisation des membres

**ENJEU: Seuls les membres mobilisés contribuent aux résultats du GOPAC.** La mobilisation implique une conscientisation quant aux politiques de principe et aux initiatives de GOPAC. Elle sous-entend aussi un engagement envers les missions et les objectifs de GOPAC. L'exécutif de GOPAC, et ses organismes partenaires, ont identifié la mobilisation des membres comme étant une faiblesse dans plusieurs parties du monde. Les sections nationales actives, ainsi que les sections régionales bien financées arrivent à mobiliser leurs membres individuellement. Les Conférences ne se tiennent que chaque deux ans, et ce ne sont pas tous les membres qui arrivent à trouver le financement requis pour y participer. Quels sont les démarches supplémentaires que le Conseil Mondial, l'Exécutif et le Secrétariat de GOPAC doivent entreprendre pour renforcer la mobilisation?

### CONSIDERATIONS ET ACTIONS PRESENTES:

- La préparation des évaluations nationales, dans le cadre du **Rapport Mondial de Surveillance** de GOPAC offre une bonne occasion de mobilisation. Les membres, en consultation avec les collègues, les experts et la société civile; tout en évaluant les forces et faiblesses de leurs capacités et de leurs rendements (par rapport aux positions de principe de GOPAC) ; font de la dite préparation opportunité d'apprentissage et d'édification de consensus autour de d'améliorations pratiques. Le GOPAC et le PNUD ont fourni une boîte à outil d'auto-évaluation afin d'appuyer les analyses. Dans les cas où elle fut utilisée, la dite boîte semblait jouer un rôle efficace dans le processus d'apprentissage et de mobilisation. Tel que souligné dans le rapport de surveillance, la couverture des sections nationales a été bonne. Néanmoins il y a lieu d'améliorer la couverture et la participation mondiale.
- Il y a une **initiative du PNUD** qui vise à encourager leurs bureaux nationaux à travailler avec les parlementaires afin d'obtenir une évaluation mieux structurée à travers l'usage de la boîte à outil. Une évaluation élaborée de la sorte, pourrait accroître la connaissance que les membres ont de la prévention de la corruption par l'entremise d'une gouvernance améliorée.
- La documentation sur **le site web** du GTM-GOPAC: Les 12 derniers mois ont vu le développement du volet programmation, mettant l'accent sur les 4 GTM actifs. En plus des activités de GTM, ces sites fournissent des liens aux informations connexes, des outils d'organismes partenaires. Pour les membres intéressés, le site fournit aussi des liens personnels vers les Secrétaires du GTM-GOPAC. Les bulletins envoyés aux membres, mettant en relief les nouvelles sources de documentation, sont des outils de mobilisation supplémentaires.
- **Code de conduite des membres, renouvellement, frais d'adhésion:** Ce ne sont pas toutes les sections qui ont des pratiques de renouvellement de l'adhésion et qui insistent sur le respect du Code de Conduite.
- **D'autres réseaux de parlementaires:** Il y a certainement du mérite à disséminer les connaissances, les capacités et les initiatives d'autres organisations parlementaires auprès des membres du GOPAC.

**PROJET DE RESOLUTION SUR LA MOBILISATION DES MEMBRES (PROPOSÉ):**

**GOPAC devrait**

- Etablir comme activité continue le programme de Surveillance de GOPAC. Pour cela, il conviendrait de commencer à obtenir des rapports nationaux de pays qui n'ont pas encore répondu, par la suite d'initier un processus annuel de mise à jour qui documenterait les forces, les faiblesses, les améliorations, les priorités et les initiatives à venir.

Il n'y avait pas de mise en application du code de conduite du GOPAC et les pratiques régulières de renouvellement de l'adhésion n'étaient pas en place.

## La programmation harmonisante

**ENJEU:** Dans le cadre de la prévention de la corruption, afin d'obtenir les meilleurs résultats collectifs suite à l'amélioration de la capacité et du rendement, il est important que le programme mondial et les programmes des sections nationales appuient les initiatives nationales. Ces initiatives furent identifiées par l'entremise d'évaluations nationales rigoureuses telles que celles fournies par les évaluations nationales en appui au rapport du programme de surveillance. Si dans la pratique des faits la programmation a été assez complémentaire, il eut des procédures pour assurer une harmonisation utile. Il y a aussi la crainte qu'une harmonisation plus formelle pourrait impliquer que les régions ne seraient pas indépendantes financièrement et administrativement du Conseil Mondial et de l'Exécutif de GOPAC. Comment peut-on renforcer l'harmonisation sans pour autant perdre les avantages de l'indépendance régionale?

### CONSIDERATIONS ET ACTIONS PRESENTES:

Il est à noter que les actions internationales à entreprendre par le GOPAC, ainsi que ses positions de principes découlent des Conférences Biennales. Aussi, la source et la clef de l'identification de d'actions requises est prévue d'être l'évaluation nationale, vue comme étant un processus ciblant les besoins mondiaux.

**Le Programme Mondial de Base du GOPAC** appui de tels alignements de deux façons:

- a) Les Secrétaires du Groupe de Travail Mondial du GOPAC documentent les activités, les informations et les outils de chaque programmation au sein de centre de ressources individualisés sur le site web du GOPAC.
- b) Assurant ainsi que tous les membres du GOPAC aient un accès convenable aux informations pertinentes; et Le Groupe de Travail Mondial encourage l'application des positions de principes du GOPAC et l'utilisation du guide régional du GTF .Cela peut être fait en « domestiquant » le guide pour refléter les réalités régionales, quand cela est utile, et en instaurant des initiatives de mise en applications gratuites. Des GTM commencent à adopter de telles approches.
- Notre **partenaire principal** à, jusqu'à un certain niveau, utilisé les positions de principes ainsi que les membres du GOPAC au sein de leurs initiatives de programmation impliquant le parlement et les parlementaires. Si le processus d'évaluation était renforcer et maintenu, il pourrait encourager le développement d'organisations visant à aligner leurs initiatives parlementaires sur les initiatives proposées.
- Il n'y a pas de nécessité d'harmonisation pour empêcher les initiatives dans les pays et régions qui ne sont pas bien alignées sur le programme mondial et les positions de principes.

### PROJET DE RESOLUTION SUR L' HARMONIZATION DE LA PROGRAMMATION:

GOPAC devrait:

- Veuillez à ce que son Conseil mettent sur place des procédures aux fins d'harmoniser sa programmation, afin qu'elle reflète d'une part son programme mondial et ses positions de principes, et d'autre part une mise à jour annuelle et informée d'évaluations nationales.
- Chercher des relations de partenariat, avec les partenaires principaux qui mettent en application des initiatives d'améliorations de la gouvernance au cours desquelles ils appuient ou font la

complémentarité du programme mondial harmonisé de GOPAC. Cela pourrait aider les mesures correctives que les sections jugeraient utiles.

- Assurer que son Comité Exécutif offre un appui actif aux propositions faites par les sections régionales et qui répondent aux engagements de politique et au plan mondial du GOPAC.

## Développement des sections nationales

**ENJEU:** Il se pourrait que *la plus grande limitation à l'approche actuelle de la programmation effective soit le manque de sections nationales opérationnelles.*

### CONSIDERATIONS ET ACTIONS PRESENTES:

- **Les évaluations nationales** préparées par les sections nationales, dans le cadre du rapport de Surveillance Mondial offrent de bons instruments d'apprentissage, identifient les actions requises. Elles renforcent le soutien des parlementaires et autres intervenants face aux mesures correctives introduites suite aux positions de principes du GOPAC.
- **La CNUCC** fut ratifiée dans plusieurs pays qui ne comptent pas de membres de GOPAC. L'évaluation mondiale de la corruption indique que certains de ces pays pâtissent d'effets négatifs importants. La ratification de la convention par un gouvernement national suggère un engagement face à la prévention de la corruption, ainsi qu'une mesure additionnelle d'ouverture afin d'améliorer la contribution des parlementaires à la mise en application. GOPAC pourrait consigner la création de sections nationales parmi ses actions prioritaires.
- **Sections Régionales:** les sections régionales opérationnelles ( l'APNAC, l' ARPAC, le LAPAC et le SEAPAC) ont été les plus actifs dans la création de sections nationales là où leurs ressources leurs permettaient. Ceci est une bonne approche et GOPAC devrait continuer à vivement encourager la création de telles sections régionales. Son programme de base pourrait être élargi afin d'inclure une activité de développement de sections nationales ; ce qui n'existe pas dans sa programmation actuelle.
- S'il est vrai que la plus-part des sections nationales sont repartis entre deux régions- APNAC et ARPAC – elles présentent une diversité considérable et une grande expérience quand à leurs organisations internes, sans compter les liens entre les organisations de la société civile et leurs parlements. Elles offrent l'opportunité de puiser dans leur source considérable d'expérience. Une nouvelle section fut ajoutée au site web du GOPAC afin de refléter ces leçons apprises. Elle pourrait faire l'objet d'une expansion.
- **Les sections régionales formelles, mais non financées peuvent aussi être efficaces.** Elles peuvent encourager la formation de sections nationales. Fournir des liens aux initiatives régionales complémentaires et offrir des membres aux initiatives internationales.

### PROJET DE RESOLUTION SUR LE DEVELOPPEMENT DE SECTIONS REGIONALES:

Le GOPAC devrait

- Reconfirmer l'importance de sections nationales à travers l'encouragement continu des sections régionales vers la création de sections nationales qui leur sont propres. A travers, aussi, l'encouragement de l'Exécutif Mondial et de son Secrétariat à appuyer la création de sections nationales là où des sections régionales opérationnelles n'existent pas encore.
- Dans le cadre de l'appui à cette initiative, le Secrétariat Mondial se doit d'établir une composante distincte sur son site web qui offrirait des conseils au développement de sections nationales et qui résumerait les pratiques efficaces.

## **Enjeux de financement de la GOPAC**

Enjeux: La capacité parlementaire et les reformes de capacités se font, dans la plupart des cas, au niveau des pays. Au vu de cela les sections nationales opérationnelles sont essentielles aux résultats de la GOPAC. Jusqu'à présent les sections nationales ont trouvé différents moyens d'être actifs, c'est à dire qu'ils ont réussi à obtenir l'appui nécessaire pour mener des apprentissages et bâtir des coalitions.

Pour devenir tout aussi actifs, les sections régionales ont besoin de financement d'organisations de développement, de fondations, du secteur des affaires ou de toutes autres organisations qui perçoivent la corruption comme étant un frein sérieux au développement, de même ils voient les parlementaires comme joueurs d'un rôle essentiel dans la pérennité de la lutte contre la corruption. (Certaines fondations et d'autres organisations peuvent exiger une exemption de taxe pour leurs financements. Néanmoins il n'est pas possible, en vertu de la loi Canadienne qui couvre la GOPAC - une organisation de parlementaires - d'offrir cet avantage).

Finalement, les gouvernements individuels, tels que le Canada et autres ont appuyé de grandes initiatives mondiales et régionales dans le cadre de l'appui aux objectifs internationaux. Les Groupes de travail mondiaux de la GOPAC ont développé des relations de partenariat avec des organisations d'experts, dans le cadre de la préparation du guide mondial et des outils destinés à être utilisés par les parlementaires dans les sections nationales. Néanmoins ceci exige un financement de base afin d'établir et de maintenir ces groupes de travail. Jusqu'à présent le Canada, à travers son fond officiel d'Aide au développement, a été la source principale de soutien financier des activités de la GOPAC et des sections Africaines. Les États-Unis ont été, également, la source d'appui pour les partenaires des sections régionales Arabes, et ce à travers son Initiative de partenariat avec le Moyen Orient.

### **Approches d'Ateliers:**

Partie 1: Les pratiques de sections nationales - Brèves présentations de différents modèles de sections nationales:

- Exiger des membres parlementaires des frais mensuels modestes;
- Partenariat avec une ONG;
- Alignement avec le parlement;
- Discussion: incluant d'autres approches.

Partie 2: Financement de Sections régionales et les activités mondiales:

- Tendances dans le financement d'agences de développement dans le cadre de la lutte contre la corruption et l'édification de capacités parlementaires;
- Survol du financement d'activités mondiales;

- Discussion: inclure d'autres approches.

### Partie 3: Examen du Projet de résolution

#### **Projet de résolutions des enjeux de financement. (PROPOSÉ)**

##### **La GOPAC :**

- maintiendra l'indépendance financière des sections régionales, mais développera un programme mondial intégré montrant comment les activités régionales et mondiales appuient les améliorations dans les pays;
- visera à maintenir l'appui du Gouvernement Canadien pour la programmation de base, néanmoins, en cas d'échec sur ce front, trouvera un autre pays pour commanditer le Programme et le Secrétariat mondial; et
- inclura, au sein du Secrétariat mondial, une expertise en appui aux initiatives de levées de fond des sections nationales, quand celles-ci sont alignées sur le plan mondial (c'est-à-dire le plan qui intègre l'appui des activités des groupes de travail mondiaux et des sections régionales aux sections nationales - tel que préconisée par la GOPAC).

## Réseau des Femmes du GOPAC (RFG)

### Informations sur l'Atelier

Cet atelier vise à introduire la proposition de création d'un réseau de femmes, composé d'anciennes parlementaires et de parlementaires en poste ; il traitera aussi de possibles rôles à jouer. Les participants seront invités à partager des preuves empiriques émanant, mais ne se limitant pas à leurs propres expériences sur:

- Les rôles que jouent les femmes parlementaires dans divers systèmes politiques nationaux et dans différentes structures de gouvernance<sup>3</sup>;
- Les incitatifs et les barrières auxquels font face les femmes parlementaires dans le cadre de la prévention de la corruption et dans la gestion de problématiques spécifiques<sup>4</sup>; et
- Comment passer de la défense de la cause, à sa promotion, pour aboutir aux résultats politiques qui nécessitent un processus politique, un engagement et des coalitions.

### Cette ébauche de document

- est destinée à la discussion à "l'atelier des femmes membres", lors de la conférence mondiale du GOPAC à Mexico, en mars 2011; et
- a été préparé par le secrétariat du GOPAC, en consultation avec les parlementaires et le PNUD [autres à suivre]

L'objectif du document de conception est de

- faire connaître cette proposition et obtenir de la rétroaction des membres du GOPAC et des partenaires potentiels;
- fournir une liste préliminaire d'enjeux à considérer, et mettre en avant un plan de travail préliminaire; et
- ajuster ce document de conception selon les besoins, faisant ainsi de lui un document évolutif.

---

3 Ex. démocraties versus autres modèles simples ou hybrides, états centralisés versus états décentralisés en incluant toutes autres approches d'allocation de ressources et styles de gouvernances nationales – y compris le style libéral et celui autocratique.

4 Les exemples de problématiques spécifiques pour ce qui est de la corruption pourraient inclure: la représentation, les ressources aux fins d'éducation et de soins de santé.



## Proposition

### 1. Objectif

S'il est vrai qu'il y a beaucoup de réseaux de femmes parlementaires<sup>5</sup>, il ne semble pas y avoir un seul réseau mondial centré uniquement sur la prévention de la corruption par l'entremise de la bonne gouvernance et la surveillance.

Cette initiative émane d'une idée avancée lors de la rencontre du Groupe de Travail Mondial du GOPAC sur le thème de la CNUCC, à Manille en octobre 2010. Les parlementaires discutèrent la thèse selon laquelle, dans certains cas, et en Afrique spécifiquement, l'on prêtait une plus grande attention politique aux commentaires de femmes parlementaires. Il y a aussi un grand nombre d'idées connexes qui ont un grand impact sur les femmes et les enfants. Aussi, la perspective des femmes parlementaires pourrait être un grand ajout face à certains enjeux liés à la corruption.

Il est donc proposé de créer un Réseau de Femmes du GOPAC (RFG) qui **rassemblera les femmes parlementaires et les partenaires de soutien, qui incluraient les parlementaires hommes, les agences internationales, les médias et le monde universitaire** qui auront pour but commun l'intégration des considérations liées aux genres dans le cadre de la prévention de la corruption. Les travaux du RFG seront alignés, quand il conviendrait, sur les principes de la Convention des Nations Unies Contre la Corruption.

### 2. Secrétariat

Selon disponibilité de financement, la/le secrétaire de ce réseau pourrait être fourni par le Secrétariat mondial du GOPAC afin de tisser des liens supplémentaires avec la programmation du GOPAC.

### 3. Approches et Impacts Possibles

L'approche telle que proposée inclut des ateliers et des formations régionaux multi-intervenants avec des parlementaires et d'autres participants. Le but de ces rencontres serait d'établir des stratégies régionales qui sont liées aux changements nationaux, dans certains pays. Ces stratégies régionales se réaliseront à travers un travail en étroite collaboration avec les sections du GOPAC aux niveaux régionaux et nationaux. Il est entendu que de nombreux produits seront élaborés, ex. des manuels et des boîtes à outils de divers genres pour appuyer les parlementaires dans cet effort.

Les impacts ou les extrants du réseau incluent, mais ne sont pas limités aux points suivants:

---

<sup>5</sup> Une recherche Google sur "réseau parlementaire des femmes" mena à 6.5 million de liens. Les réseaux varient selon les niveaux nationaux et régionaux et comprennent les caucus nationaux de femmes.

- fournir aux femmes des outils et des formations pour aborder les thématiques de corruption au parlement;
- établir des caucus traitant d'enjeux de luttres contre la corruption afin d'appuyer la mise en application et l'examen de la CNUCC quand une telle approche est faisable;
- créer une source de voix additionnelle afin d'exhorter les comités parlementaires à tenir des audiences sur la corruption;
- accroître la possibilité de voir les femmes parlementaires faire usage de leurs connaissances et de leurs capacités dans les sections nationales du GOPAC;
- accroître la possibilité que les budgets nationaux reflètent les préoccupations liées aux genres; et
- accroître la représentativité des femmes au Parlements de certains pays.

#### 4. Partenariats

les partenariats sont perçus comme étant des entités clefs du RFG à l'échelle mondiale, régionale et nationale. Le secrétariat mondial du GOPAC et les membres du GOPAC, individuellement pris, peuvent contacter des organisations nationales et internationales telles le PNUD, l'Institut de la Banque Mondiale, le USAID, la Westminster Foundation for Democracy, le Hansard Society, le TI, l'OCDE et le IknowPolitics pour n'en nommer quelques unes.

#### 5. Stratégie

- Développer ou identifier les produits et outils généraux qui peuvent servir de point de départ de la régionalisation et de la nationalisation des idées.
- Afin d'appuyer la mise en application et l'examen de la CNUCC, régionaliser les produits et approches lors d'ateliers initiaux et autres rencontres, créer ainsi des réseaux formels et informels dans des régions et des pays qui ont des liens avec des sections locales du GOPAC. Aussi, un des objectifs du GOPAC est de s'assurer que les sections aient plus de participations féminines.
- Contrôler, évaluer et partager les leçons apprises.

#### 6. Projets

Le réseau des femmes du GOPAC ; selon l'intérêt manifesté par les partenaires et les financements qu'ils avanceront; pourrait mener des projets dans les domaines stratégiques cités plus haut.

## **Produits et outils**

- Quand cela est adéquat, faire des liens avec la boîte à outil PNUD-GOPAC sur l'analyse basée sur le genre et d'autres aspects.
- Identifier les outils utiles provenant d'autres organisations tel le PNUD ou l'Institut de la Banque Mondiale;
- Elaborer un site web, qui entre autres choses, ferait écho des réussites des femmes parlementaires et des leçons apprises lors d'activités de prévention de la corruption, et à travers les actions de leadership. Il soulignerait aussi le travail fait de concert avec les partenaires, par exemple, il pourrait y avoir une section dédiée aux activités de iKNOW Politics (selon un accord et entente); et
- Edifier des capacités en analyse basées sur le genre chez tous les membres du GOPAC. Le faire dans l'optique du processus de surveillance à l'instar des outils et autres aides à l'orientation.

## **Régionaliser**

- Organiser des événements impliquant de multiples intervenants tel que libellé plus haut;
- Faire la promotion de l'intégration de parlementaires femmes au sein d'initiatives de prévention de la corruption et au sein de sections du GOPAC;
- Identifier et développer des stratégies régionales, sans oublier les partenaires locaux; et
- Identifier les leçons apprises et édifier ou renforcer les capacités des parlementaires femmes dans des pays où la représentativité féminine est un besoin reconnu (ex. Le travail que fait dans ce cadre la Westminster Foundation for Democracy dans la région Arabe – à confirmer).

## **Surveillance**

- Surveiller les évolutions et communiquer les informations sur les rendements parlementaire dans le domaine; et
- Ajuster les stratégies mondiales et régionales tel que requis.

## **Projet de Résolution pour la Conférence de Mexico (PROPOSÉ)**

GOPAC est résolu à poursuivre la création et le financement de son Réseau de femmes, composé d'anciennes parlementaires et de parlementaires en poste et partenaires de soutien, qui incluraient les parlementaires hommes, les agences internationales, les médias et le monde universitaire entre autres.

## Mobilisation des citoyens

*Etudier à l'avance un Groupe de travail sur la participation de la société (GTM-PS)*

**Enjeux:** Quoique ce GTM ait été formellement établi en juin 2010, lors de la réunion du Comité exécutif de la GOPAC, d'autres priorités émanant du dirigeant du Groupe de travail, l'Honorable Musikari Kombo du Kenya, et aussi du Secrétariat mondial, n'ont pas permis d'avancer. Cette session donnera l'opportunité aux participants de partager leurs expériences dans la mobilisation de la société dans la prévention de la corruption, dans l'optique que la discussion contribue à la planification future des GTM CP.

### Considérations:

- Il y a un lien entre avec la CNUCC: article 13 et l'énoncé de politique initial de la GOPAC qui reconnaît le rôle essentiel des parlementaires face à la demande croissante du public pour la prévention de la corruption.
- Les mécanismes principaux des parlementaires pour aider accroître la demande publique dans ce sens sont: a) les élections et les **parties politiques**; b) les **médias**; et c) les **organisations de la société civile**.
- L'impact et l'efficacité de chacun de ces mécanismes sur les actions de la branche exécutive et la société civile, sur les individus et les organisations qui participent à la corruption peut être **varié dans différentes régions du monde**.
- Il y a grand nombre de **pratiques bien acceptées** qui appuient la participation de la société dans la lutte contre la corruption et le contrôle efficace du gouvernement, y compris la **législation** sur l'**Access à l'information**, les pratiques administratives, et les pratiques de comités Parlementaires– réunions ouvertes, audiences télévisées, et les invitations aux témoins.
- Il y a aussi un nombre d'**initiatives créatives et réussies de lutte contre la corruption** telles que l'expérience au Kenya avec les fonds de développement des circonscriptions, là les citoyens se trouvent directement impliqués dans la lutte contre la corruption ou dans l'exercice de la surveillance; et la "zero rupee note".

## **Projet de résolutions: (PROPOSÉ)**

La GOPAC devrait :

- revoir et rendre disponible les pratiques créatives et réussies de lutte contre la corruption émanant de plusieurs régions du monde et impliquant la participation de la société, incluant les informations provenant de l'évaluation nationale inscrites dans le Rapport de surveillance; et
- encourager chaque section régionale à développer une approche à la mobilisation de la société et mettre en exergue comment les parlementaires et les parlements peuvent prévenir la corruption.